

REPUBLIQUE DU NIGER



Fraternité - travail- Progrès

Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques



CONTRIBUTIONS – PAYS

CONFÉRENCE DES MINISTRES DU PÔLE DE QUALITÉ INTER-PAYS SUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES (PQIP/DCTP) DE L'ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION EN AFRIQUE (ADEA)

KIGALI (RWANDA)

KIGALI (RWANDA) OCTOBRE 2015

Sommaire

NIGER, UN SYSTEME D'EFTP/DCTP EN PLEINE DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT ET DE MODERNISATION 5

- 1. Au regard d'une rapide description statistique du système d'EFTP/DCTP (établissements publics et privés) 5**
 - a. Les chiffres clés (% d'élèves par rapport à ceux de l'enseignement secondaire, % de dépenses publiques globales, % de dépenses publiques d'éducation) 5
 - b. Part de la formation résidentielle, de la formation en alternance/apprentissage. 5
 - c. L'enjeu de l'insertion professionnelle des sortants intégré au développement du système d'EFTP/DCTP : quelques données des actions en cours (à propos des Types et % d'insertion en fin de formation, au bout de 6 mois et d'un an)..... 7
 - d. % de jeunes (15/24 ans et 15/35 ans) entrant sur le marché du travail avec une qualification professionnelle 7
 - e. Les autres types de dispositifs : 8
 - i. Apprentissage traditionnel ; 8
 - ii. Apprentissage traditionnel rénové ; 8
 - iii. Dispositifs de formation/insertion ; 9
 - iv. Parcours courts de qualification ; 12
 - v. Centres d'incubation 12
 - vi. Autres expérimentations..... 12
- 2. Les politiques et pratiques en cours dans le domaine de la formation des formateurs (publics et privés) 14**
 - a) Quels sont les critères de recrutement de vos formateurs ? 14
 - i. Les formateurs recrutés pour le compte du MEPT sont des diplômés titulaires de : 14
 - ii. Nous mettons aussi à contribution les compétences et les ateliers des maitres artisans afin de permettre à nos apprenants des centres de formation aux Métiers d'acquérir plus de connaissances pratiques. 14
 - b) données récentes non disponibles pour le moment. 14
 - c) Un plan de formation des formateurs et personnels d'encadrements a été élaboré et mis en œuvre au titre de l'année 2014-2015, ainsi : 14
 - d) Les formations sont mises en œuvre par la DRH dans les institutions telles que le Centre Technique et le CERFER et aussi en Algérie, Tunisie, Togo et Dakar..... 15
 - e) Pour résoudre le manque crucial de formateurs par endroit et dans certaines spécialités (Diffa situé à à environ 1400 Kilomètres de Niamey et Agadez) dans le domaine de l'Hôtellerie, Tourisme et Pétrochimie, le Ministère a commencé et expérimenté le système de la vacation avec le personnel des services techniques qui se trouve sur place et les professionnels de la localité. 15
 - f) Proposition de réforme dans le recrutement et la formation des formateurs. 15
- 3. Les politiques et pratiques en cours dans le domaine de la formation des entrepreneurs 15**
 - a. Quels sont les dispositifs de formation intégrant une implication active des entrepreneurs ? 15

i.	Apprentissage de type moderne ?	15
ii.	Apprentissage de type traditionnel ?.....	16
iii.	Apprentissage de type traditionnel rénové ?.....	16
iv.	Dispositifs d'insertion en situation professionnelle ?.....	16
v.	Formation à l'entrepreneuriat ?	16
b.	Avez-vous mis en place des formations pour renforcer les compétences des entrepreneurs ?.....	17
i.	Si oui, quel type de formation avez-vous initié ? comment et avec qui ?.....	17
ii.	Si non, avez-vous des projets à ce sujet ?	17
c.	Si vous deviez proposer des réformes donnant une place aux entrepreneurs dans les dispositifs de formation et /ou de professionnalisation des jeunes, quelles propositions de réformes feriez-vous ?	17
4.	Une expérience particulièrement significative dans le domaine de la formation des formateurs et/ou des entrepreneurs.....	17
a.	Le contexte dans lequel se situe l'expérience ou plutôt les projets y donnant lieu	17
i.	D'introduire un nouveau dispositif de formation des formateurs de type résidentiel ou apprentissage ou d'une formation à de nouveaux métiers ;.....	18
ii.	d'actualiser les compétences des formateurs ou des entrepreneurs ;	Erreur ! Le signet n'est pas défini.
b.	Les bénéficiaires de la formation :.....	18
i.	Quels sont les formateurs concernés : leurs domaines professionnels, leur nombre, leur type d'intervention (formation théorique ou pratique) ?.....	18
ii.	Quels sont les entrepreneurs concernés : leur rôle dans le système de formation (permanent ou occasionnel), leur nombre, leur type d'intervention (intervention en centre de formation ou sur le lieu de travail) ?	19
c.	Le type de formation mis en œuvre.....	19
i.	Actualisation/renforcement des compétences pédagogiques ;.....	19
ii.	Actualisation/renforcement des compétences techniques et/ou professionnelles ;.....	19
iii.	Une meilleure maîtrise de l'ingénierie de formation et de certification	19
iv.	Autres...(FIP).....	19
d.	Les objectifs poursuivis :	19
i.	Objectif principal :.....	19
ii.	Objectifs spécifiques :	19
e.	Les résultats atteints :	19
i.	Quel a été le principal impact de cette expérience ?.....	19
ii.	Comment voyez-vous les suites de cette expérience ?.....	20
iii.	Avez-vous déjà partagé cette expérience avec d'autres pays ?.....	20

NIGER, UN SYSTEME D'EFTP/DCTP EN PLEINE DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT ET DE MODERNISATION

1. Au regard d'une rapide description statistique du système d'EFTP/DCTP (établissements publics et privés)

- a. Les chiffres clés (% d'élèves par rapport à ceux de l'enseignement secondaire, % de dépenses publiques globales, % de dépenses publiques d'éducation)

□ % d'élèves par rapport à ceux de l'enseignement secondaire	
Total effectif base 2 et moyen	472 639
Total EFPT (formel et non-formel)	129 941
Proportion d'apprenants inscrits à l'EFPT (formel et non-formel) par rapport aux effectifs du secondaire (cycle de base 2 et moyen)	21,56 %

Source DSI/MEP/T (année scolaire 2013- 2014)

- Evolution des budgets des ministères en charge de l'éducation et de la formation (% de dépenses publiques globales, % de dépenses publiques d'éducation)

Année	Budget de l'Etat	Montant MEPT	Montant Secteur Education Formation	%MEPT/ Budget National	% MEPT / Education Formation
2 009	761 081 844 000	2 661 251 704	136 185 363 143	0,35%	1,95%
2 010	712 103 898 448	3 197 646 996	124 016 043 466	0,45%	2,58%
2 011	961 410 665 529	4 591 201 938	145 853 795 472	0,48%	3,15%
2 012	1 364 739 287 158	11 071 133 608	185 363 997 895	0,81%	5,97%
2 013	1 464 706 785 350	21 786 363 987	224 621 351 897	1,49%	9,70%
2 014	1 691 563 558 689	25 470 481 037	292 718 669 701	1,51%	8,70%
2 015	1 730 146 629 918	24 099 488 749	285 321 469 667	1,39%	8,45%

Source : Ministère des finances et de l'Economie (Direction Générale du Budget)

- b. Part de la formation résidentielle, de la formation en alternance/apprentissage.

Part de la formation résidentielle (centres formels publics et privés)			
Filles	Garçons	Total	% fille/effectif
15 041	13 080	28 121	53%
Part de la formation en alternance/apprentissage (444 structures du non-formel)			

Filles	Garçons	Total	% fille/effectif
44 079	57 741	101 820	43%
TOTAL GÉNÉRAL (effectifs formel et non-formel)			
Filles	Garçons		% fille/effectif
59 120	70 821	129 941	45,50 %

Source : DSI/MEP/T (année scolaire 2013- 2014)

- c. L'enjeu de l'insertion professionnelle des sortants intégré au développement du système d'EFTP/DCTP : quelques données des actions en cours (à propos des Types et % d'insertion en fin de formation, au bout de 6 mois et d'un an).
- Données non disponibles. Ceci fait partie des missions dévolues à l'ONEF qui, compte tenu de sa création et de sa mise en place encore récentes est au stade actuel dans le processus de la collecte d'informations et des études préalables à une meilleure analyse des données relatives à l'insertion professionnelle, à l'emploi et l'auto-emploi des sortis des dispositifs EFTP/DCTP

En l'absence de données non encore disponibles, il convient d'observer que le Niger a pris plusieurs initiatives spécifiques en faveur de l'insertion et de la promotion de l'emploi des jeunes parmi lesquelles :

- La création de onze (11) plateformes d'information, d'orientation professionnelle et d'accompagnement des jeunes dans les huit (8) régions du pays pour renforcer le système d'information sur le marché de l'emploi ;
- La formulation d'un programme de formation et installation des jeunes sortis des centres de formation dans les microentreprises ;
- La formulation d'une étude sur les stages professionnels des jeunes ;
- Le lancement du processus de mise en œuvre de développement des activités à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO), avec l'appui du BIT ;
- L'élaboration et la validation d'une stratégie nationale de développement de l'emploi des jeunes ;
- La formulation d'un programme d'emploi des jeunes aux travaux d'intérêt public dans les communes (PEJ/TIC) ;
- La mise en place d'un comité de pilotage chargé de la révision de la politique nationale de l'emploi ;
- La révision du code des investissements en vue de créer les conditions favorables aux investissements privés générateurs d'emplois décents.

Ces initiatives sont en cours de réalisation sur fonds propres de l'Etat, et/ ou avec l'appui des PTF, notamment la coopération suisse, la coopération luxembourgeoise, la Banque Mondiale...

- d. % de jeunes (15/24 ans et 15/35 ans) entrant sur le marché du travail avec une qualification professionnelle

Les données avec de telles entrées de questionnement ne sont pas disponibles. L'ONEF prend en compte cette formulation et pourra l'intégrer dans ses études à venir. Par contre, selon une étude de l'ONEF, les différents taux de chômage et de sous-emploi sont les suivants :

	QUIBB	ENBC	ENESI	RGPH
	2005	2007/08	2012	2012
Jeunes ni dans le système éducatif ni dans l'emploi (15/24 ans), en %	23,10	45,20	51,90	44,10
Hommes	12,14	38,30	22,30	37,90
Femmes	42,00	53,50	70,10	50,60
Niamey	-	-	32,50	-
Zones urbaines	30,80	31,70	39,40	27,20
Zones rurales	18,80	51,30	55,60	47,20
Jeunes ni dans le système éducatif ni dans l'emploi (15/35 ans), en %	21,90	39,30	51,20	-
Hommes	10,00	29,90	17,10	-
Femmes	44,90	51,70	74,30	-
Niamey	-	-	36,40	-
Zones urbaines	32,00	30,40	41,70	-
Zones rurales	16,90	43,10	53,70	-
Taux de chômage des jeunes (15/24 ans), en %	4,50	2,30	4,40	4,52
Hommes	5,50	4,40	3,60	5,71
Femmes	3,70	0,80	5,70	2,17
Niamey	-	-	13,80	-
Zones urbaines	9,10	2,60	10,80	16,27
Zones rurales	3,30	2,20	3,30	3,14
Taux de chômage des jeunes (15/35 ans), en %	3,60	2,10	3,10	3,37
Hommes	4,30	4,20	2,40	4,13
Femmes	3,10	0,60	4,80	1,81
Niamey	-	-	11,00	-
Zones urbaines	7,70	2,50	7,20	10,80
Zones rurales	270	200	200	230
QUIBB : Questionnaire Unifié du Bien-Être de Base ENBC : Enquête Nationale sur le Budget et la Consommation ENESI : Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat				

e. Les autres types de dispositifs :

i. Apprentissage traditionnel ;

Les ateliers artisanaux et autres unités de productions de biens et de services accueillent des formations en apprentissage traditionnel. (Ce genre d'apprentissage se fait uniquement de façon pratique où les apprentis apprennent sur le tas)

Selon la Fédération Nationale des Artisans du Niger, leur structure compte 79913 adhérents (48726 HOMMES CONTRE 31187 FEMMES) ; ces maîtres artisans ont sous leur coupe 41053 apprentis (27449 GARÇONS CONTRE 13604 FILLES)

ii. Apprentissage traditionnel rénové ;

Les foyers féminins, les ONG font des apprentissages rénovés qui allient la théorie à la pratique (environ 15% de théorie pour 85% de pratique)

Selon Le Président du Groupement des Intérêts Economiques (GIE), également Président de la Chambre des Métiers du Niger, leur structure compte 9 centres artisanaux qui totalisent environ plus 3833 adhérents.

Leur structure a répertorié 206 métiers.

La FNAN dispose de 2 centres de formation à GAYA (région de Dosso) et à MARADI commune (région de Maradi).

- Le centre de GAYA développe des apprentissages dans 4 filières suivantes :
 - La couture ;
 - La construction métallique ;
 - La menuiserie bois ;
 - La mécanique deux (2) roues
- Le centre de Maradi commune a les filières suivantes
 - La menuiserie bois ;
 - La construction métallique ;
 - La mécanique auto.
- Le Ministère en charge de la population et de la promotion de la femme gère 110 foyers féminins qui encadrent 970 garçons et 14200 filles

iii. Dispositifs de formation/insertion ;

Le Service National de Participation et le Centre de Métiers du Cuir et d'Art du Niger et tous les Centres de Formation aux Métiers sont des dispositifs de formation/insertion

1) Le Service National de Participation (SNP)

Dans le souci de sauvegarder l'environnement que le Gouvernement a jugé nécessaire d'instituer en 1989 le Service National de Participation, pour mobiliser la jeunesse urbaine et rurale âgée de 18 à 25 ans, non inscrite dans un établissement scolaire et en sous-emploi permanent. Une administration dénommée Délégation Générale au Service National de Participation gère cette structure.

Institué par Ordonnance n° 89-007 du 16 février 1989, le Service National de Participation (SNP) a pour objectifs :

- La réalisation des actions, opérations et travaux d'intérêt général, notamment la lutte contre la désertification, le développement, la production agro-pastorale ;
- La formation civique en vue du renforcement de l'unité nationale ;
- La préparation de la jeunesse à la vie active par le biais d'une formation professionnelle et d'un programme de réinsertion.

Il s'agit de donner à cette portion de la jeunesse qui représente 18% de la population une chance de participer à l'éducation nationale grâce à une formation professionnelle de 6 mois constituant l'élément de base de la réinsertion socio-économique.

L'après volontariat est à cet effet, préparé durant la formation professionnelle avec l'élaboration d'un dossier de projet et accompagné par une assistance technique et matérielle.

Plus de 4500 jeunes nigériens ont été formés par le S.N.P dont 500 jeunes en santé communautaire en 2004 dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté volet santé du Programme Spécial du Président de la République.

Le Service National de Participation dispose actuellement de trois (3) centres de formation :

- ✓ Le centre de formation de N'DOUNGA (région de TIILABERY) ;
- ✓ Le centre de formation KEGEUL (région de MARADI) ;
- ✓ Le centre de formation de BAGGA (région de TAHOUA)

Il s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans, déscolarisés ou analphabètes avec les objectifs suivants :

- ✓ la réalisation des actions, opérations et travaux d'intérêt général notamment la lutte contre la désertification, le désenclavement et la production agro-pastorale ;
- ✓ la formation civique en vue du renforcement de l'unité nationale ;
- ✓ la préparation de la jeunesse à la vie active par le biais d'une formation professionnelle;

La formation qui dure six (6) mois est organisée comme suit :

- ✓ une formation spécialisée au cours de laquelle, les volontaires sont initiés aux techniques élémentaires de lutte contre la désertification ;
- ✓ une période d'application sur les sites;
- ✓ une formation professionnelle dans les métiers suivants :
(Maçonnerie, menuiserie métallique/bois, agro-sylvo-pastoralisme, conduite auto, mécanique auto).

L'originalité de cette formation est qu'elle se fait en langues nationales pour les analphabètes. C'est un exemple à généraliser aux niveaux des différentes régions en diversifiant les métiers en fonction du contexte régional.

2) Le Centre des Métiers du Cuir et d'Art du Niger (CMCAN)

Le Niger est bien connu pour sa solide tradition dans les métiers du cuir. Des années 40 à 80, de nombreux acteurs ont travaillé à promouvoir ce secteur. En 1985, la SNCP et la SONITAN exportèrent respectivement 1 219 000 peaux brutes et 937 000 peaux tannées. A partir de cette année 1985, les vagues de privatisation et de libéralisation ébranlèrent la filière cuir. Il en résulta la disparition de ces deux sociétés.

Une étude menée en 1997 par Jean Pierre Sénat (ancien responsable de la SONITAN) décela les besoins de la filière cuir pour sauvegarder ce patrimoine national :

- ✓ en amont : introduction de nouvelles techniques de tannage,
- ✓ dans la production : mise en place d'un dispositif de formation pour améliorer les compétences des professionnels,
- ✓ en aval : développement des compétences en techniques de commercialisation et de vente pour redynamiser le circuit de commercialisation.

Ces besoins clairement identifiés furent traduits par la proposition de construction d'un centre de formation dans les métiers du cuir. C'est ainsi que naquit en 2003 le Centre des Métiers du Cuir et d'Art du Niger (CMCAN).

Unique en son genre dans la sous-région, ce centre est une fierté du dispositif national de la formation professionnelle et technique.

La création du Centre des Métiers du Cuir et d'Art du Niger (CMCAN) fait suite à une requête du gouvernement Nigérien auprès de la Coopération Française afin de développer les qualifications et les compétences de la main d'œuvre dans le secteur du cuir.

La Coopération Française a ainsi, au travers du Projet d'Appui à la Formation Professionnelle (AFOP), lancé la construction du Centre en 2003, avec l'appui de la Banque Mondiale.

Le Centre a pu ouvrir ses portes au cours de l'année 2004 et installé les différents matériels de tannerie et maroquinerie.

A ses débuts, le Centre était géré directement par la Coopération Française via le Projet AFOP ; il a ensuite été remis aux Autorités Nigériennes en mars 2006.

Le CMCAN est ainsi le fruit d'un partenariat franco-nigérien réussi dans l'amélioration de la formation professionnelle au Niger.

Il est dorénavant sous la tutelle administrative du Ministère en charge de la Formation professionnelle ; l'Ambassade de France poursuit cependant son appui technique et financier en tant que partenaire privilégié.

Les statuts du CMCAN ont été adoptés en 2010 pendant la transition militaire et est érigé en un EPES. Principalement voué à la formation professionnelle, cet établissement a la particularité de pouvoir assurer des prestations en direction de divers partenaires économiques :

- expertise et conseils
- aide à l'innovation technique
- contrôle et labellisation
- exposition de produits et de prototypes
- communication professionnelle et commerciale.

3) Les Centres de Formation aux Métiers (CFM).

Les CFM (ex Centre de Formation en Développement Communautaire) sont un cycle éducatif de formation en développement communautaire.

Les fondements philosophiques et pédagogiques des stratégies à mettre en œuvre sont ceux-là même qui guident un projet éducatif qui se fixe comme but la satisfaction des besoins essentiels et prioritaires des populations vivant dans sa zone d'intervention.

L'objectif principal assigné aux CFM est de favoriser l'accès des déscolarisés et des non scolarisés à une formation professionnelle de base en vue de leur insertion dans le tissu communautaire de production. Le MEP/T prévoit de créer 267 CFM d'ici 2020.

Trois (3) domaines constitueront les orientations principales des CFM.

- **Domaine de l'éducation de base**

Il s'agit de mettre en œuvre des apprentissages fonctionnels conduisant à la maîtrise de disciplines-clé que sont la lecture, l'écriture, la mathématique, le dessin et des activités pratiques et productives. Ces apprentissages seront modulés en fonction des groupes cibles concernés soit par une approche d'alphabétisation et/ou de post alphabétisation, soit par une approche d'enseignement intégré utilisant des méthodes actives notamment pour les déscolarisés.

- **Domaine de la formation technique et professionnelle**

Il s'agit d'initier l'élève à la pratique d'un métier selon son propre choix. Un tronc commun basé sur la connaissance globale et indiscriminée des contenus des cahiers de charges constituera le point de départ des enseignements techniques. A l'issue de ce tronc commun, des orientations individuelles des apprenants permettront de discriminer, afin de procéder à la constitution de groupes d'intérêts ou groupes fonctionnels selon les secteurs techniques (production agricole, petit commerce, artisanat, outillage etc.). Les groupes ainsi constitués poursuivront leur formation dont le but sera la professionnalisation des apprenants dans les secteurs concernés.

- **Domaine de la vie associative et de l'intégration communautaire**

Il s'agit de la connaissance de la vie civique par le biais des apprentissages axés sur l'histoire, l'étude du milieu et la législation. L'objectif est de préparer l'apprenant à la citoyenneté en le rendant attentif aux problèmes de son village, de sa région et de la nation.

- iv. Parcours courts de qualification ;

Les Formations Initiales Professionnalisantes (FIP) d'une durée n'excédant pas 6 mois sont organisées à l'intention des jeunes qui sont hors circuit scolaire formel.

- v. Centres d'incubation

Le Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques avec le concours des ministères en charge du développement rural est sur le chantier de compte création dans chacune des 8 régions d'un centre d'incubation pour la formation, la production et l'insertion.

- vi. Autres expérimentations

En collaboration avec les PTF, le ministère expérimente d'autres types de dispositifs de formation à savoir les SIFA.

Le SIFA est un espace de formation « sans mur de clôture », situé directement sur un terrain cultivable de cinq (5) à vingt (20) hectares, où se tiennent des formations Agro-Sylvo-Pastorales. Le SIFA est un type de dispositif public de formation professionnelle rurale à gestion communautaire.

Le SIFA a pour mission, la formation qualifiante de courte durée, qui permet au jeune de maîtriser et de mettre en œuvre rapidement de nouvelles activités agro-sylvo-pastorales au niveau de son propre champ d'exploitation familiale, afin de diversifier et de sécuriser les revenus de la famille.

Sont admis dans les SIFA, les jeunes ruraux garçons et filles âgés de quatorze (14) à trente (30) ans, non scolarisés ou déscolarisés, disposant chacun d'un champ d'exploitation familiale.

Les formations se déroulent sous la responsabilité d'un ou plusieurs formateurs et durent huit (8) mois présentées comme suit :

Pendant les quatre premiers mois, les jeunes apprennent les cultures maraîchères, les cultures des semences et le petit élevage, en fonction des spécificités agro-climatiques de la zone et des opportunités du marché local.

Pendant les quatre mois suivants, les jeunes mettent leurs nouvelles connaissances en application dans leur parcelle, accompagnés de leurs formateurs. Ils sont appuyés pour les investissements nécessaires au démarrage des nouvelles activités (d'intrants, des animaux et du matériel d'irrigation), grâce à un emprunt auprès d'une institution de micro-finance (IMF) ou banque, remboursable dès leurs premières rentrées financières.

A la fin de la formation, de juin à septembre, les jeunes pratiquent sous forme de stage, la culture pluviale dans leur champ d'exploitation familiale sans intervention des formateurs.

Les programmes de formation du Site Intégré de Formation Agricole (SIFA) comportent des cours théoriques, des travaux dirigés et des travaux pratiques.

2. Les politiques et pratiques en cours dans le domaine de la formation des formateurs (publics et privés)

a) Quels sont les critères de recrutement de vos formateurs ?

i. Les formateurs recrutés pour le compte du MEPT sont :

4) En termes de niveau de qualification, des diplômés titulaires de :

- Master
- License pro
- DUT
- BTS
- DAP
- BEP
- CAP
- Certificat d'apprentissage

5) En termes de statuts, les enseignants et formateurs peuvent être :

- Des appelés du service civique national,
- Des agents contractuels de l'Etat,
- Des fonctionnaires.

ii. Nous mettons aussi à contribution les compétences et les ateliers des maîtres artisans afin de permettre à nos apprenants des centres de formation aux Métiers d'acquérir plus de connaissances pratiques.

Pour ce qui concerne la VAPE, après la phase des études de faisabilité, le ministère en aborde désormais le processus de mise en place.

b) données récentes non disponibles pour le moment.

c) Un plan de formation des formateurs et personnels d'encadrements a été élaboré et mis en œuvre au titre de l'année 2014-2015, ainsi :

- les renforcements des compétences professionnelles ont été programmés et exécutés ;
- les renforcements de compétence d'ingénierie de formation ;
- les formations pédagogiques à l'intention de 352 formateurs ;
- le renforcement de capacité en informatique qui a concerné de 464 formateurs ;
- Les formations technico-pédagogiques : 120 formateurs formés
- Le financement pour le renforcement de capacité technico-pédagogique de 400 formateurs en économie familiale est acquis
- les formations de type statutaire : deux (2) promotions sont sur le terrain pour un effectif de 25 formateurs.

- Les formations sont pilotées par la DRH direction responsable de la gestion des ressources humaines en collaboration avec les directions en charge de la gestion des établissements. Les formations se déroulent généralement au niveau national et dans les instituts et grandes écoles de la sous-région :
 - ENS
 - Instituts Universitaires des Régions
 - EMIG
 - Centres de Formation Professionnelle et Technique Publics et Privés.

- d) Les formations sont mises en œuvre par la DRH dans les institutions telles que le Centre Technique et le CERFER et aussi en Algérie, Tunisie, Togo et Dakar.

- e) Pour résoudre le manque crucial de formateurs par endroit et dans certaines spécialités (Diffa situé à à environ 1400 Kilomètres de Niamey et Agadez) dans le domaine de l'Hôtellerie, Tourisme et Pétrochimie, le Ministère a commencé à expérimenter le système de la vacation avec le personnel des services techniques qui se trouve sur place et les professionnels de la localité.

- f) Proposition de réforme dans le recrutement et la formation des formateurs.

Dans l'immédiat:

Les formateurs nouvellement recrutés n'ont pas bénéficié de formation pédagogique: Ainsi le Ministère propose un renforcement de capacité en pédagogie au niveau de l'Ecole Normale Supérieure avant de prendre fonction.

A moyen terme:

Ouvrir un dispositif de formation des formateurs de l'enseignement professionnel et technique et du personnel d'encadrement.

3. Les politiques et pratiques en cours dans le domaine de la formation des entrepreneurs

- a. Quels sont les dispositifs de formation intégrant une implication active des entrepreneurs ?
 - i. Apprentissage de type moderne ?

Le ministère a engagé des actions avec l'appui des PTF en vue d'améliorer la qualité et la pertinence des institutions d'ETFP dans les principaux secteurs à travers:

 - L'appui aux structures privées de formation formelle à l'effet de leur permettre d'être davantage axées sur les clients et réceptives aux besoins économiques changeants du pays dans les principaux secteurs
 - la restructuration/extension clé par secteur de manière à devenir une structure « de pointe ».

ii. Apprentissage de type traditionnel ?

La fédération Nationale des Artisans du Niger (FNAN) développe l'apprentissage traditionnel dans les ateliers artisanaux et autres unités de productions et de prestations. (Appuis aux ateliers et artisans) renforcement des capacités et l'appui en équipements.

iii. Apprentissage de type traditionnel rénové ?

Les dispositifs en cours tiennent beaucoup plus compte des publics cibles.

Ainsi pour les publics n'ayant ni atelier, ni centre de formation, il leur est proposé les deux lieux de formation sous le vocable d'apprentissage dual. L'IDA à travers le Projet de Développement de Compétences pour la Croissance finance l'apprentissage dual. A ce titre, 509 apprentis dont 56 femmes sont en formation dans plusieurs filières confondues.

Pour les publics ayant déjà un atelier d'apprentissage, il est offert une formation par alternance avec des centres de formation, peu important que ceux-ci soit du secteur public ou privé.

Ces deux formules d'apprentissage sont financées par le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle Continue et à l'Apprentissage (FAFPCA) avec l'appui des partenaires financiers et techniques.

L'objectif du ministère est de pouvoir étendre les programmes d'apprentissage dans les secteurs prioritaires, notamment le secteur agricole sur la base des leçons tirées de la mise en œuvre des différents programmes.

D'autres dispositifs comme ceux des foyers féminins, des ONG et associations de développement développent aussi des apprentissages, notamment pour les jeunes femmes et filles.

iv. Dispositifs d'insertion en situation professionnelle ?

Les partenaires techniques et financiers appuient le ministère en vue de satisfaire la demande de compétences dans les secteurs de l'économie à fort potentiel de croissance/emploi et à améliorer l'employabilité des jeunes grâce au développement des structures de formation intervenant dans les filières prioritaires et favoriser la transition des jeunes diplômés de l'école au monde du travail;

D'autre part, pour améliorer le passage des apprenants de l'éducation et de la formation formelles au marché du travail des efforts sont en train d'être faits en appuyant l'orientation professionnelle et les stages pour les diplômés de l'enseignement technique secondaire et supérieur.

v. Formation à l'entrepreneuriat ?

Le ministère a mis en place un dispositif de renforcement de programmes courts de développement des compétences et d'apprentissage pour la promotion de la formation en entrepreneuriat et pour appuyer le développement des compétences des jeunes au Niger à travers:

- La promotion de la formation en entrepreneuriat;

- ❑ La mise en œuvre d'un programme d'entrepreneuriat et de modules connexes adaptés aux besoins des apprenants de l'enseignement efpt de niveau moyen et supérieur de certains établissements, des jeunes ayant différents niveaux d'instruction, des apprentis, des micro entrepreneurs et des petites activités génératrices de revenu en milieu rural (essentiellement les activités gérées par des femmes).
 - ❑ la généralisation des modules dans tous les établissements de l'EFPT sera bientôt entreprise avec l'appui de la coopération luxembourgeoise et de la banque mondiale
 - ☞ Le développement des mécanismes de formation à la demande pour satisfaire les besoins les plus urgents de l'économie
- b. Avez-vous mis en place des formations pour renforcer les compétences des entrepreneurs ?
- i. Si oui, quel type de formation avez-vous initié ? comment et avec qui ?
- Des formations continues ont pu être organisées à la demande et financées par le FAFPCA. Le CMCAN est une centre de formations initiale et continue dans le domaine du cuir et de l'artisanat d'art.
- ii. Si non, avez-vous des projets à ce sujet ?
- c. Si vous deviez proposer des réformes donnant une place aux entrepreneurs dans les dispositifs de formation et /ou de professionnalisation des jeunes, quelles propositions de réformes feriez-vous ?

(Les réponses de l'expérience en cours depuis 2010 avec les employeurs feront ultérieurement l'objet d'un additif)

4. Une expérience particulièrement significative dans le domaine de la formation des formateurs et/ou des entrepreneurs

- a. Le contexte dans lequel se situe l'expérience ou plutôt les projets y donnant lieu

Le Ministère des Enseignements Professionnels et techniques a fait le diagnostic de la formation des formateurs et il ressort le constat suivant :

La majorité des enseignants du public comme du privé est constituée des diplômés sortis de l'enseignement supérieur et ont dit n'avoir pas reçu de formation pédagogique. La principale cause réside dans l'absence de structure de formation pédagogique des enseignants de l'EFPT au Niger.

En dépit des efforts réalisés pour prendre en charge la demande sociale de formation et les besoins du secteur économique, le système national de l'EFPT ne dispose pas d'écoles spécialisées de niveau supérieur ni d'institution de formation du personnel.

Le MEP/T doit faire donc faire face à plusieurs défis majeurs pour lesquels il :

- Vient de créer le Centre National des ressources pédagogiques
- Envisage de créer et de mettre en place une Ecole d'ingénierie de formation et de formation des formateurs dont l'étude de faisabilité reste à faire ;
- Envisage la mise en place de la formation des formateurs à distance dont le financement est recherché.

Tout ceci devrait permettre :

- a. D'introduire un nouveau dispositif de formation des formateurs de type résidentiel ou apprentissage ou d'une formation à de nouveaux métiers ;

Il s'agit de renforcer la relation entre formation et besoins de l'économie et de mieux-être des populations :

- en institutionnalisant l'implication des acteurs économiques à tous les niveaux du système;
- en dotant les dispositifs de formation des mécanismes (TICs, veilles technologiques) assurant leur capacité d'adaptation aux besoins de la société et de l'économie nigérienne (souplesse et réactivité) ;
- en leur assignant des obligations d'insertion des primo-formés et de formation continue des actifs ;
- en visant des secteurs socio-professionnels essentiels : secteur rural, secteur de l'artisanat (formel ou informel), avec pour objectif la dynamisation et la modernisation progressive de ces secteurs.

b. Les bénéficiaires de la formation :

- a. Quels sont les formateurs concernés : leurs domaines professionnels, leur nombre, leur type d'intervention (formation théorique ou pratique) ?

A défaut d'une expérience particulièrement significative, le Ministère a pu réaliser les actions suivantes :

- 362 formateurs (lycées et centres de formation) ont reçu une formation en pédagogie
- 42 formateurs (CFM) ont reçu un renforcement de capacité en alphabétisation bilingue
- 120 formateurs (CFM) ont reçu une formation pédagogique couplée à une formation disciplinaire dans les filières suivantes :
 - Construction métallique ;
 - Maçonnerie ;
 - Electricité bâtiment ;
 - Mécanique rurale

- b. Quels sont les entrepreneurs concernés : leur rôle dans le système de formation (permanent ou occasionnel), leur nombre, leur type d'intervention (intervention en centre de formation ou sur le lieu de travail) ?
Des formations continues sont initiées pour renforcer les capacités des travailleurs (artisans-entrepreneurs, les travailleurs du secteur moderne) issus du monde de production de biens et de services et du monde rural.
Ces formations sont financées par le Fond d'Appui à Formation Professionnelle Continue et à l'Apprentissage qui récupère une partie de la taxe d'apprentissage versée par les entreprises assujetties.
- c. Le type de formation mis en œuvre
 - a. Actualisation/renforcement des compétences pédagogiques ;
Renforcement des capacités en pédagogie
 - b. Actualisation/renforcement des compétences techniques et/ou professionnelles ;
Actualisation des compétences techniques des formateurs des CFM et de 4 inspecteurs, formation des gestionnaires d'établissement, des formateurs pour la formation initiale)
 - c. Une meilleure maîtrise de l'ingénierie de formation et de certification
 - d. Autres...(FIP)
- d. Les objectifs poursuivis :
 - a. Objectif principal :
 - i. Accroître la qualité et l'efficacité du système de formation ? oui
 - ii. Autre satisfaisant les besoins de qualification du marché du travail et de ce fait améliorer l'insertion socioprofessionnelle des jeunes ?
 - b. Objectifs spécifiques :
 - i. Former les jeunes à de nouveaux métiers ? oui
 - ii. Diversifier les dispositifs et parcours de formation ? oui
 - iii. Rapprocher le système de formation du monde de l'entreprise ? oui
 - iv. Qualifier et insérer les nombreux jeunes en recherche d'emplois ? oui
 - e. Les résultats atteints :
 - a. Quel a été le principal impact de cette expérience ?
 - i. Au niveau du développement des compétences des formateurs ou des entrepreneurs eux-mêmes ?

Suite aux changements intervenus dans l'organisation du ministère chargé de l'ETFP, la nouvelle direction dénommée Direction des Curricula et Programmes (DCP), avec l'appui de la Coopération Luxembourgeoise, est en train de mettre en place le cadre de conception, de réalisation et d'implantation des programmes et modules de formation.

Elle est chargée spécifiquement de :

- élaborer et /ou harmoniser les programmes et référentiels d'enseignements professionnels et techniques ;

- élaborer des outils d'évaluation des performances des élèves, des stagiaires en formation continue et en apprentissage avec les services concernés ;
- former les acteurs à l'utilisation des manuels, des curricula et programmes ainsi qu'aux valeurs minimales ;
- assurer les missions d'expertise dans les différents domaines de l'EFPT, notamment, en matière d'élaboration de programmes et de curricula ;
- s'assurer de la disponibilité des curricula et programmes dans tous les établissements relevant du Ministère en charge de la formation professionnelle ;
- préparer et/ ou élaborer des référentiels nationaux pour les stagiaires et apprentis en collaboration avec les autres directions concernées ;
- appuyer la conduite du processus de certification et de validation des acquis professionnels et expérientiels avec les autres structures concernées ;
- participer à la coordination technique de toutes les actions de formation professionnelle dans le cadre de projet de nouvelles méthodes d'enseignement ;
- participer au renforcement des capacités professionnelles des apprenants en vue de leur insertion sur le marché du travail ;
- participer à l'élaboration de la carte des enseignements professionnels et techniques ;
- participer à l'évaluation, à la certification et l'homologation des diplômes.

Pour ce faire, les actions suivantes ont été menées :

- le cadre méthodologique de la mise en œuvre de l'approche par compétences (APC) au Niger est juridiquement adopté ;
- le vivier de spécialistes en Ingénierie de la formation Professionnelle est constitué juridiquement ;
- le Centre National des Ressources Pédagogiques et Techniques (CNRP/T) est créé et sera doté d'équipements adéquats dans le cadre de l'accomplissement de ses missions.

- ii. Au niveau de l'effet que cette expérience a eu sur la formation des jeunes eux-mêmes et sur leur capacité à s'insérer dans le monde professionnel ?
- iii. Autres ?

b. Comment voyez-vous les suites de cette expérience ?

- i. Pensez-vous la renouveler ? **oui**
- ii. L'instituer de manière permanente ? **oui**
- iii. En faire un axe de votre politique de formation des formateurs et des entrepreneurs ? **oui**

c. Avez-vous déjà partagé cette expérience avec d'autres pays ?

- i. Si oui, comment et à quelle occasion ?
Dans le cadre de la CEDEAO, les gestionnaires de formation ont reçu en 4 sessions de formation un renforcement de capacités dans le domaine de l'ingénierie de la formation
- ii. Si non, un tel partage vous paraît-il à promouvoir ?

Dans le cadre de coopération inter-pays, le Niger, en forte demande de formation de formateurs, serait prêt à s'enrichir de toute expérience significative menée par d'autres pays et à étudier les conditions de transférabilité. Il serait intéressant en la matière de mutualiser les efforts par l'érection de certains centres de formation des formateurs en centres d'excellence pouvant accueillir des stagiaires d'autres pays par exemple.